



MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN
5, rue Gale
Ormstown (Québec) J0S 1K0
Tél. 450 829-2625
Adresse courriel : greffe@ormstown.ca
Site internet : www.ormstown.ca

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

AVIS PUBLIC amendé est donné par la soussignée, Me Karine Dupuis, directrice des affaires juridiques et greffière de la Municipalité d'Ormstown, à l'effet qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité aura lieu **mardi, le 27 mai 2025 à 17 H 00** à l'Hôtel de Ville d'Ormstown situé au 5, rue Gale.

Y seront traités les points suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Confirmation des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt du jugement : Commission Municipale du Québec c. Stephen Ovans
5. Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) – Reddition de compte
6. Modification de la résolution 25-05-170 (Demande de contribution financière – Gala Jeunesse rurale / nom du destinataire erroné)
7. Adoption du règlement 166-2025 décrétant une dépense de 2 025 416,63 \$ et un emprunt de 2 025 416,63 \$ pour le pavage du rang des Botreaux
8. Adoption du règlement 167-2025 déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux
9. Entente intermunicipale prévoyant l'entraide de service de sécurité entre les municipalités de Hinchinbrooke et Ormstown
10. Abrogation des résolutions 25-02-048 et 25-05-164 relativement à l'autorisation de procéder à un appel d'offres pour l'achat et l'installation de compteurs d'eau
11. Dépôt du registre des déclarations de dons, marques d'hospitalité ou avantages reçus par les élus municipaux en 2024
12. Demande à la Sûreté du Québec de ne pas appliquer la réglementation relativement au stationnement sur la rue Hector entre 15 h 30 et 22 h 00 le 30 mai 2025 pour permettre aux participants du souper de la FADOQ de se stationner sans risque d'avoir une contravention

13. Période de questions ouverte au public

14. Levée de la séance

Donné ce 26 mai 2025

(original signé)

Me Karine Dupuis
Directrice des affaires juridiques
et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Me Karine Dupuis, directrice des affaires juridiques et greffière de la Municipalité d'Ormstown, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis de convocation amendé susdit en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, incluant le site internet de la Municipalité, le 26 mai 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26 mai 2025

(original signé)

Me Karine Dupuis
Directrice des affaires juridiques
et greffière